



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Centre Ministériel d'Appui aux formations à distance

Rapport d'activités

2024



Facilitateur de vos transitions
#CMVRH



Sommaire

ÉDITO	Page 04
ORGANISATION DU CMA	Page 05
PRODUCTIONS	Page 07
REUVES DE FORMATIONS	Page 10
MENTOR	Page 11
ANIMATION DE LA COMMUNAUTÉ ET VEILLE	Page 13
APPELS À PROJET DE FORMATION	Page 17
PERSPECTIVES	Page 18
Contacts	Page 19
Glossaire	Page 20



Pierre Roux

Sous-directeur de la formation, des compétences et des qualifications (FORCQ)
Directeur du CMVRH

Edito

2024, poursuite du développement de la formation à distance par le CMA au sein du CMVRH

2024 aura été une belle année de développement de l'offre de formation à distance, pour la première année pleine au sein du CMVRH et au service de l'élargissement de son offre globale.

Ainsi, vous découvrirez dans ce rapport d'activités les nombreux projets qui ont abouti cette année, avec notamment la livraison ou la mise à jour de formations permettant d'abonder la collection TEDD (Transition Ecologique et Développement Durable) de 5 nouvelles productions. Notre mission de formation des agents publics à la transition écologique et au développement durable s'en trouve ainsi confortée. Vous lirez également les effets de la mise en place de revues de formation visant à garantir la qualité des formations proposées par le pôle ministériel, par l'attention apportée à chaque étape de la vie des formations à distance, et la satisfaction des bénéficiaires, par l'écoute de leurs appréciations des formations.

Par ailleurs, l'année 2024 a également permis de construire des partenariats solides avec des opérateurs du ministère, dans le cadre de l'appel à projets lancé par la DGAFP, pour lancer des développements de formations à distance qui viendront structurer la future offre de formation à la transition écologique du programme Mentor.

L'aménagement de nouveaux locaux, facilitant le travail collaboratif au sein du centre, et l'accueil d'ingénieurs pédagogiques à l'occasion du renouvellement d'une partie de l'équipe, auront été également des moments forts de cette année intense.

Intense, cette année l'aura également été pour maintenir et développer l'animation de la communauté des acteurs de la formation à distance avec, pour la toute première fois, des rencontres de la eformation co-organisées avec l'équipe Mentor de la DGAFP. Le regard élargi par ces rencontres, nous sommes prêts à poursuivre la transformation de notre offre de formation au service de ses différents bénéficiaires.

Je vous invite donc à découvrir ce rapport d'activité, démontrant le travail accompli et la volonté de proposer un niveau de service de qualité répondant toujours au mieux aux besoins.

Avec sincérité, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des agents du CMA qui œuvrent chaque jour pour le développement d'une offre de formation à distance ambitieuse et de qualité, et à remercier également tous les partenaires qui nous témoignent leur confiance par leur collaboration précieuse.

Organisation du CMA



De nouveaux locaux qui valorisent le collectif et le collaboratif

Le CMA est principalement basé à Aix en Provence. Deux de ses agents résident en unité opérationnelle sur d'autres sites du CMVRH à Valenciennes et à Toulouse.

Des nouveaux locaux ont été aménagés dans le prolongement de ceux du CVRH d'Aix en Provence.

L'ensemble du nouvel espace est à disposition de chaque agent du Centre, avec : un open space avec toutes les fonctionnalités nécessaires à un travail connecté ; un espace atelier pour faciliter la créativité et la collaboration en présence et à distance ; des bureaux individuels non attribués pour s'isoler lorsque cela est nécessaire.

L'équipe du CMA a pu investir les lieux en octobre 2024, lors de son séminaire de fin d'année.



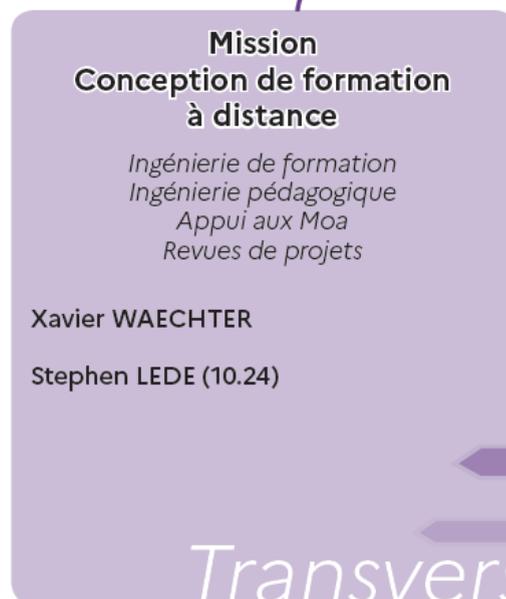
Une équipe renouvelée et réorganisée,

L'équipe, composée de 13 agents s'est réorganisée afin de répondre au mieux aux différents besoins de formation à distance des maîtrises d'ouvrage et opérateurs de formation.



Organisation du CMA

Organigramme au 1er octobre 2024



Transversalité

* Chargée de Mission Temporaire





Production de formations

Une production croissante

Cette année 2024 aura été une année particulièrement riche en termes de productions puisque ce ne sont pas moins de 6 formations à distance qui ont été produites et livrées dont 5 abondent dorénavant la collection Transition Ecologique et Développement Durable (TEDD) de l'espace Mentor.

L'une d'entre elles, "Devenez un conducteur éco-responsable" est le fruit d'une mise à jour et d'un enrichissement décidé suite à la revue de formation appliquée à l'ancienne formation "Conduite éco-responsable".

Ce nouveau processus de revue de formation, proposé et testé en 2023 par le CMA, a été déployé en 2024 et fait dorénavant partie intégrante du cycle de vie d'une formation.



Formations livrées en 2024



Consulter la version multimédia du rapport pour en savoir plus sur les formations livrées

Cap sur le ZAN



Maitrise d'ouvrage : MATTE/DGALN/DHUP/QV3

Public : tous les agents publics

Durée : 04H30

Objectifs de formation :

L'objectif ZAN constitue un véritable changement de paradigme dans les modèles et pratiques d'urbanisme et d'aménagement. Les collectivités et les services de l'Etat chargés de l'urbanisme sont en première ligne, mais de nombreux agents en charge de sujets connexes doivent également intégrer les conséquences de cette réforme à leur travail.

Ainsi, cette formation rappelle le sens de la réforme ZAN en exposant les conséquences environnementales et socio-économiques du phénomène d'artificialisation des sols, ainsi que la genèse de sa prise en compte dans les politiques publiques.

Bruit sous-marin



Maitrise d'ouvrage : MATTE/DGAMPA

Public : tous les agents publics

Durée : 02H00

Objectifs de formation :

Plonger au cœur d'une question cruciale mais souvent méconnue : le bruit sous-marin



Engagez-vous dans l'achat durable



Maitrise d'ouvrage : CGDD

Public : tous les agents publics

Durée : 08H00

Objectifs de formation :

Maîtrisez les enjeux des achats durables et intégrez cette démarche responsable dans votre stratégie d'achat public ou privé.

Formations livrées en 2024

Devenez un conducteur éco-responsable



Maitrise d'ouvrage : MATTE/SG/SAD1

Public : tous les agents publics

Durée : 03H30

Objectifs de formation :

Adoptez des gestes simples pour réduire sa consommation, améliorer sa sécurité et préserver la planète

Cette formation s'appuie sur une version initiale qui a rencontré un grand succès auprès des apprenants, mais qui nécessitait une mise à jour pour répondre aux nouveaux défis de la mobilité durable. Une revue de formation réalisée par le Centre Ministériel d'Appui aux formations à distance (CMA) a permis d'identifier le besoin d'opérer cette refonte qui intègre des données récentes, notamment sur les véhicules hybrides et électriques, désormais au cœur des stratégies de conduite éco-responsable.

Gestion écologique des espaces verts



Maitrise d'ouvrage : MATTE/DGALN

Public : gestionnaire et agents techniques

Durée : 04H30

Objectifs de formation :

Savoir comment s'engager dans une démarche éco-responsable pour la gestion des espaces verts.



GASPAR Prérequis (sur session)



Maitrise d'ouvrage : MATTE/DGPR

Public : Futurs utilisateurs de l'outil GASPAR

Durée : 2H

Objectifs de formation :

Maîtriser les prérequis nécessaires à la prise en main de l'outil de Gestion ASsistée des Procédures Administratives relatives aux Risques.



S'adresse spécifiquement aux futurs utilisateurs de l'outil de gestion des procédures administratives relatives aux risques (GASPAR) et s'inscrit dans un parcours de formation hybride, de prise en main de l'outil. Ce module proposé en mode asynchrone et en autonomie, est ainsi le prérequis obligatoire pour suivre une session de prise en main de l'outil qui peut être proposé soit en présentiel, soit en classe virtuelle en mode synchrone.

Les Revues de Formations

La revue de formations s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.

Elle consiste en une analyse de l'état des lieux des formations à un instant « T » afin que la Maîtrise d'Ouvrage Métier puisse statuer sur l'avenir de leur(s) formation(s) (conservation en l'état, mise à jour mineure, refonte complète ou bien abandon de la formation).

Elle fait partie intégrante du cycle de vie de la formation.

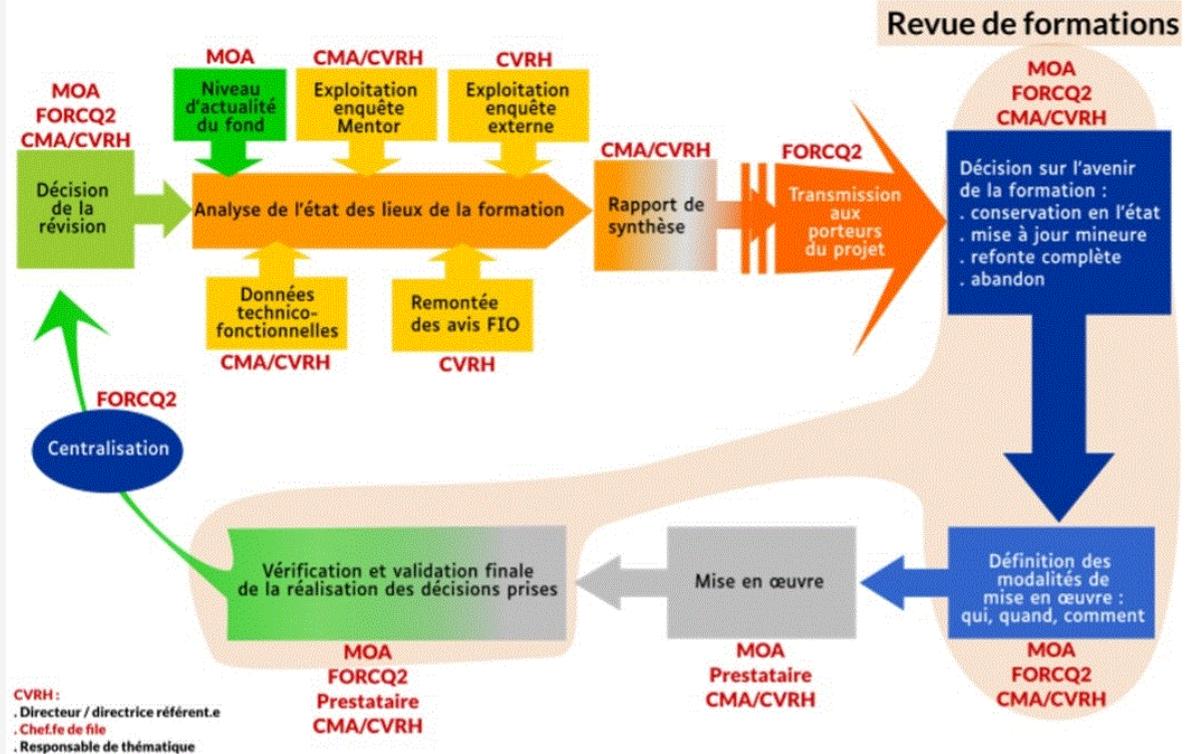
Les formations en ligne sur Mentor doivent être à jour et efficaces.

Pour répondre à ce besoin d'efficacité, le CMA en accord avec le bureau FORCQ2 a initié en 2024 ce processus de "Revue de formations" pour les formations à distance conçues par le Pôle ministériel (MATTE).

Ainsi, 10 revues de formations ont fait l'objet d'un rapport. Au total, 2372 participants ont répondu aux questionnaires. Les taux de satisfaction des formations oscillent entre 87% et 100%.

2 de ces revues de formations ont été intégrées dans un projet de refonte des formations. Cela concerne "Conduite éco-responsable" et "La thermique du bâtiment", dont la 1ère a d'ores et déjà abouti à la nouvelle offre "Devenez un conducteur éco-responsable" proposée dans la collection TEDD.

Cycle de révision des formations sans mises à jour depuis au moins 1an



Cette analyse fait l'objet d'un rapport et comprend :

- des données quantitatives (nombre d'inscrits, taux de complétion, origine des inscrits à la formation)
- l'audit technique réalisé par le CMA
- l'exploitation de l'enquête de satisfaction des bénéficiaires intégrée à Mentor. Les questions de cette enquête portent sur :

- l'organisation de la formation (durée, adaptation du rythme de la formation aux contraintes professionnelles de l'apprenant, clarté du guidage),
- l'atteinte des objectifs pédagogiques,
- une synthèse (la clarté des consignes, la qualité des ressources proposées, le niveau d'accessibilité des ressources proposées et la satisfaction de la formation),
- les points forts et les points faibles relevés par les apprenants.



Mentor

Le CMA acteur reconnu de la communauté Mentor

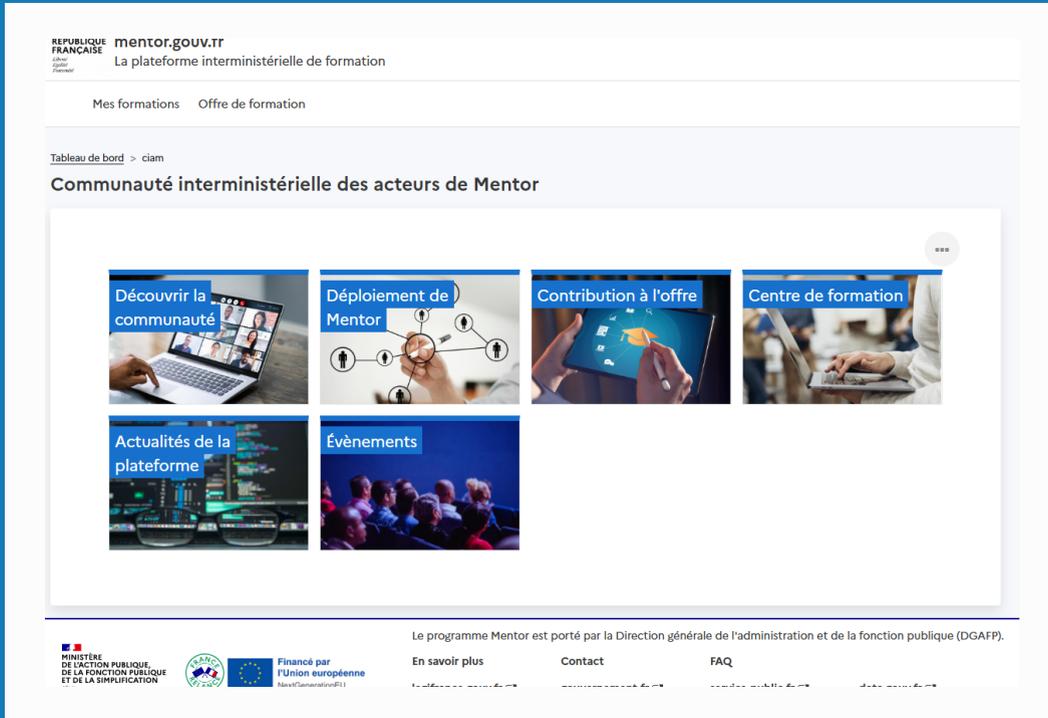
Depuis son adhésion à **Mentor** en 2022, le pôle ministériel dispose de son propre espace.

En relation avec le bureau **FORCQ2**, le CMA administre cet espace et assure l'assistance aux utilisateurs.

Au sein du Centre, cette mission est assurée par Frédéric Waymel, Guy Vedrenne et Sébastien Casanova.

Mentor c'est avant tout une communauté vivante et ouverte à tous les utilisateurs : **CIAM**

Accéder à mentor : <https://mentor.gouv.fr>





Le CMA administre l'espace du pôle ministériel

L'administration consiste en :

- L'implémentation des formations (8 en 2024)
- La gestion des droits des utilisateurs pour des formations données (formateur)
- La création des sessions de formation (33 en 2024 dont 7 en accès libre)
- La gestion des utilisateurs : comptes externes ayant un accès limité, utilisateurs en doublon sur l'espace et traitement des inscriptions non actives sur les formations.



Le CMA assure l'assistance aux utilisateurs du pôle ministériel

En 2024, 200 demandes d'assistance ont été traitées.

Ces demandes sont formulées sur la boîte de messagerie :

assistance-connexion-mentor@developpement-durable.gouv.fr



Le CMA un membre reconnu de la communauté Mentor

Le CMA contribue aux différents échanges et questionnements postés dans les forums de la communauté. Pour animer la communauté, des webinaires de présentation de fonctionnalités et de pratiques liées à la plateforme sont proposés périodiquement par la DGAFP. En 2024, le CMA y a témoigné de son usage des badges en formation.

Le CMA participe aussi activement aux deux ateliers interministériels des administrateurs Mentor pilotés par l'équipe de la DGAFP.



Atelier de co-conception et de prospective : Ces ateliers constituent un lieu de débat et d'échanges entre les partenaires Mentor pour définir les orientations de développement de la plateforme. Ils sont animés, soit par la DGAFP, soit par un membre de la communauté. En 2024, 18 ateliers de ce type se sont déroulés dont un co-animé par le CMA.

Atelier de recette métier : Ces ateliers consistent à recetter techniquement les modifications apportées par les développeurs avant déploiement de toute nouvelle version. Les tests sont réalisés sur une plateforme de qualification (image de la plateforme de production). Ils nécessitent des compétences techniques et fonctionnelles avérées et une disponibilité pour participer aux itérations du mode sprint. En 2024, 5 ateliers se sont tenus et ont contribué à maintenir l'efficacité de Mentor.



Animation de la communauté des acteurs de la FOAD



Continuer à impulser des dynamiques

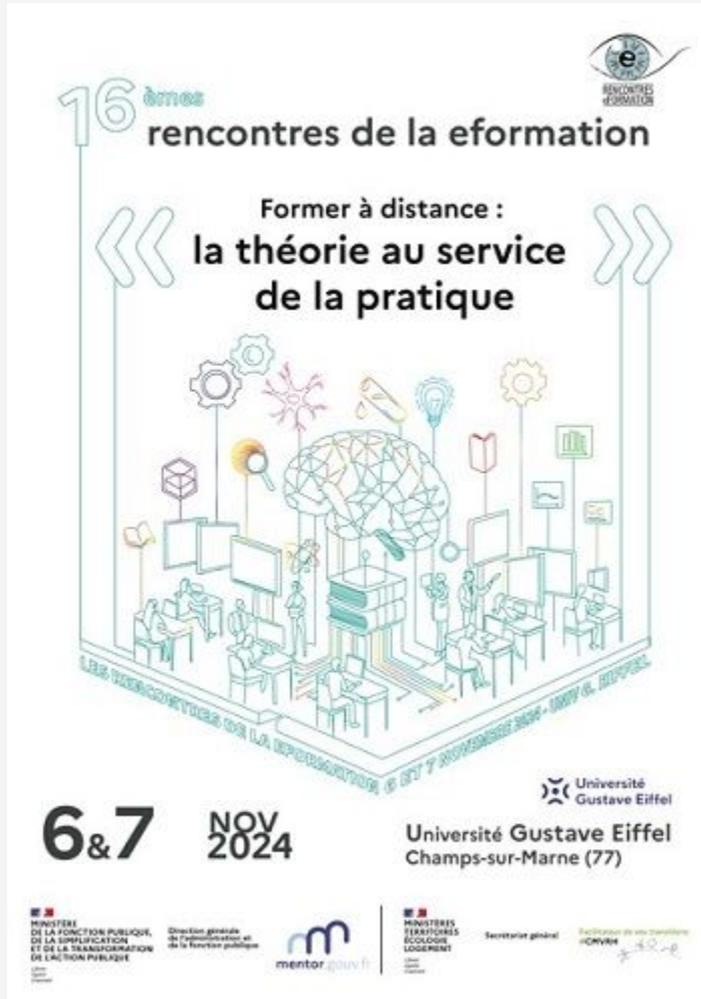
Depuis sa création en 2016, le CMA a repris cette mission d'animation de la communauté des acteurs du domaine de la formation à distance devenue une de ses missions les plus importantes.

Ainsi, en plus de ses activités de veille dans le domaine, le CMA organise chaque année les rencontres de la eformation qui rassemblent près d'une centaine de participants autour de sujets liés à la pédagogie et au numérique.

De plus, entre deux éditions sont également proposés des "rendez-vous des rencontres", webinaires d'une à deux heures qui sont l'occasion de partager des connaissances, des expériences ou de s'interroger sur des sujets d'actualités.



Animation de la communauté des acteurs de la FOAD



16èmes rencontres de la eformation

"Former à distance : la théorie au service de la pratique"

Cette 16ème édition des rencontres de la eformation s'est déroulée les 6 et 7 novembre 2024 à l'Université Gustave Eiffel de Champs-sur-Marne (77).

Co-organisé pour la 1ère fois avec l'équipe Mentor de la DGAFP, l'évènement a de nouveau remporté un franc succès en accueillant près de 130 participants en présentiel et plus encore en distanciel.

Ce sont ainsi les 3 fonctions publiques qui étaient représentées avec pas moins de 15 ministères d'Etat démontrant que cette nouvelle collaboration a été une réussite et a favorisé l'élargissement du public concerné et partageant les mêmes enjeux de conception et déploiement de formations à distance efficaces.

Consultez le site du CMVRH pour en savoir plus et visionner l'enregistrement



Animation de la communauté des acteurs de la FOAD

Les Rendez-vous des rencontres

Webinaire «Hybridation (s) »

Le rendez-vous du 16 mai 2024, rassemblant près de 85 participants, proposait de (re)découvrir au cours d'un webinaire, ce que recouvre le concept d'hybridation des formations, c'est-à-dire la recombinaison des temps et des lieux d'enseignement et d'apprentissage le tout supporté par une plateforme de gestion des apprentissages.

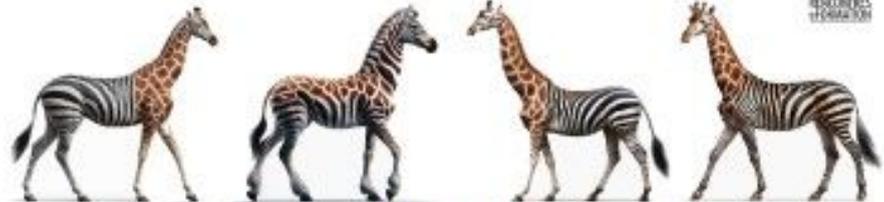
Il était également rappelé que l'hybridation peut prendre différentes formes et que l'on peut imaginer et développer différentes solutions, quel que soit le point de départ de la formation, transformation ou création.

L'intervention portait également sur le bon dosage entre interactions humaines et interactions technologiques, la mise en œuvre de l'alignement pédagogique et du tutorat pédagogique.

Pour tout savoir sur ce rendez-vous des Rencontres qui visait à clarifier le concept d'hybridation dans les formations :



→ Les rendez-vous des rencontres 



Hybridation (\$) ?



Facilitateur de vos transitions   Jeudi **16 mai 2024** de 14h à 15h30

Consultez le site du CMVRH pour en savoir plus, retrouver le support de présentation ou visionner l'enregistrement





Animation de la communauté des acteurs de la FOAD

Veille et expérimentations du CMA "L'intelligence artificielle en question"

En juin 2023, le CMA proposait un webinaire intitulé « IA et formation », revenant ainsi sur les nouveautés dans ce domaine et exprimant sa volonté de continuer à expérimenter dans ce secteur en pleine mutation.

Depuis ce webinaire, le CMA a poursuivi ses expérimentations, seul mais également en partenariat avec d'autres ministères :

- Le CMA a ainsi participé, via la communauté Mentor, à l'expérimentation d'une plateforme d'aide à la création de contenu d'e-formation assistée par l'IA, proposée par un prestataire de la DGAFP (Didask). La solution, reposant sur les modèles d'OpenAI, permettait la rédaction automatisée de modules, générant des contenus à partir de zéro ou à partir de documents fournis par des experts.
- Le CMA a également expérimenté une solution d'IA pédagogique, proposée par un autre prestataire (EdTake). Cette solution, testée en fin d'année, est actuellement en cours d'évolution suite aux retours des différents testeurs, et le prestataire devrait proposer de nouvelles fonctionnalités en 2025.
- Afin d'avoir un point de vue plus opérationnel et de maîtriser l'ensemble de la chaîne de production, le CMA a également testé plusieurs modèles d'IA (ChatGPT, Mistral, Perplexity, Dall.E, Midjourney, Claude), en analysant leurs spécificités, leurs forces et leurs résultats souvent perfectibles.



Diffusion de la Veille

Au delà des temps de partage que sont les Rencontres de la eformation ou les Rendez-vous des Rencontres, le CMA assure également la diffusion d'informations issues de la veille. Ainsi vous pouvez retrouver toute l'activité de cette veille sur Scoop'it! Pour cela il vous suffit de créer votre propre compte et de vous abonner aux pages suivantes :

<https://www.scoop.it/topic/eformation-de-l-outil-a-la-pedagogie>

<https://www.scoop.it/topic/it-et-environnement#>



- En 2024, le CMA a ainsi pu tester et utiliser l'IA :
- en assistance à l'exploitation des données lors des revues de projets,
 - pour la réalisation de sous-titrages,
 - pour la création d'images,
 - pour la création de quiz, au format des outils utilisés par le CMA.



Depuis le dernier webinaire, l'évolution des modèles d'IA est indéniable, et l'année 2025 verra encore de nombreux changements dans ce domaine. Néanmoins, au cours des différents usages réalisés par le CMA, en 2024, un constat peut être dressé : l'IA n'est pas une boîte magique qu'il suffit d'interroger pour obtenir le résultat souhaité. Les modèles génératifs sont faillibles en raison de leur conception. Ils peuvent produire des hallucinations et/ou ne pas répondre à la demande, sans oublier le coût écologique de l'utilisation des grands modèles d'IA.

A titre d'exemple, une requête à ChatGPT-4 génère environ 0.4 g de CO2. Si l'on considère le chiffre d'1 milliard de requêtes par jour en 2024 ceci équivaut à :
* Plus de 730 vols transatlantiques complets aller-retour entre Paris et New York.
* 31 700 voitures essence parcourant 20 000 km chacune.

Pour compenser ces émissions, il faudrait environ 74 millions d'arbres plantés, qui absorberaient ce carbone sur une période de 10 ans (source*). Sans compter la consommation en électricité, eau et matériaux ! Pour un usage non généraliste, chaque solution, chaque modèle, nécessite une adaptation des requêtes, nommés prompts en anglais, et un temps humain conséquent est requis tant pour la rédaction du prompt initial que pour la relecture des résultats. L'alliance entre l'humain et la technologie doit se faire dans une logique d'assistance, mais le contrôle et la compréhension, à la fois de la technique et du résultat, doivent continuer à incomber à l'humain.

(*) Source et pour aller plus loin :

https://ecotreee.green/combien-de-co2-absorbe-un-arbre?utm_source=chatgpt.com

https://www.numerama.com/tech/1859856-chatgpt-combien-de-personnes-utilisent-vraiment.html?utm_source=chatgpt.com



MENTOR : Appel à projets 2024-2026

Portée par la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP), cette initiative vise à enrichir l'offre interministérielle de formation à distance sur la plateforme Mentor par le co-financement de projet.

Les formations produites dans le cadre de cet appel à projets s'adressent aux agents de la fonction publique d'Etat et doivent s'intégrer à l'une des 14 collections dites « transverses ».

Initié en 2024, il se poursuit donc jusqu'en 2026, dans les conditions initiales.

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projets-mentor-2024-2025>

L'équipe du CMA reste à l'écoute pour tout nouveau besoin d'accompagnement. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante :

mission-apf.cma@developpement-durable.gouv.fr



Répondre aux appels à projet de formation



Accompagnement de trois opérateurs en 2024

Dans le cadre de la collection « Transition Ecologique et Développement Durable » (TEDD), le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) a sollicité ses établissements et opérateurs afin de valoriser leur expertise pour la création de formation à distance, de sensibilisation et d'acculturation en matière de transition écologique destinés aux agents publics de l'Etat.

Trois opérateurs ont été sélectionnés dans le cadre de cet appel à projet en 2024 et ont bénéficié d'un accompagnement de la part du CMA :

- * l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées
- * le CEREMA
- * le Muséum National d'Histoire Naturelle

L'accompagnement du CMA auprès de ces opérateurs a porté principalement sur les points suivants :

- l'adéquation des futurs modules de formation avec les exigences technico-pédagogiques de la DGAFP
- la constitution et le dépôt de leur dossier sur la plateforme « Mes démarches simplifiées », ce dossier comprenant un volet administratif et un volet financier
- le suivi de leur dossier jusqu'à l'acceptation de leurs projets par l'Equipe Mentor

Ces 3 projets sélectionnés contribueront à enrichir la collection TEDD :

- Mon métier d'agent public face l'urgence climatique (ENPC)
- Le socle de compétences pour la transition écologique (CEREMA)
- S'engager pour la préservation de la biodiversité au sein de son activité professionnelle (MNHN).



Hubert Callier

Directeur du CMA



Perspectives

Les choix faits ces dernières années au Ministère en charge de la transition écologique d'adhérer au programme interministériel Mentor, de s'appuyer sur les compétences techniques et pédagogiques du CMA pour l'administration de son espace et le développement de son offre, et celui d'intégrer le CMA au sein du CMVRH, centre ministériel de valorisation des ressources humaines, fondent le sens et les priorités de notre action.

Après une année utile pour construire des partenariats avec des opérateurs du pôle ministériel, le MATTE a la volonté d'enrichir en 2025 son offre de formation à distance accessible pour tous les agents des ministères adhérents au programme Mentor.

Les enjeux de compétences de tous les agents publics à la transition écologique constituent une priorité de formation. Le passage à l'échelle de plusieurs centaines de milliers d'agents publics engagés dans tous les ministères à intégrer les conséquences et l'atténuation des impacts du changement climatique, de la raréfaction des ressources, et de la perte de biodiversité, est un défi pour les filières publiques de formation. Nous sommes prêts à assumer notre rôle dans cet objectif ambitieux de développement des compétences nécessaires à l'efficacité durable des services et opérateurs publics.

Vous avez pu constater le chapitre consacré dans ce rapport d'activités aux revues de formation. Nous poursuivrons dans notre volonté d'écoute des bénéficiaires et de mise à jour régulières des formations proposées, en articulation avec les Maîtrise d'ouvrage de ces formations. A vous qui avez suivi des formations sur Mentor que nous avons développées, et qui avez exprimé vos recommandations d'améliorations et votre satisfaction, je tiens à exprimer notre reconnaissance pour ces retours qui nous obligent. Cette discipline sur tout le cycle de vie des formations doit permettre de garantir l'amélioration continue des formations que nous proposons ensemble sur la plateforme Mentor.

Nous nous engageons également à la poursuite de la coopération avec la DGAFP pour organiser les 17èmes rencontres de la eformation. Ces rencontres visent à la fois la proposition d'un moment de partage qui rassemble largement les acteurs de la formation à distance, la rencontre entre acteurs du développement de l'offre de formation partagée sur plateforme, et la réflexion sur des questions d'actualité et des retours d'expérience.

En perspective pour 2025, nous poursuivrons avec ceux parmi vous qui le solliciteront, le travail d'hybridation de formations au service de réponses adaptées aux besoins des agents qui bénéficient des formations.

Soucieux de rester performant dans nos productions, nous continuerons à veiller sur les évolutions techniques, notamment les gains d'efficacité grâce à l'appui sur des outils d'intelligence artificielle, et les expérimentations pédagogiques.

A tous, je souhaite une année 2025 très engagée !



Contacts



06.60.79.72.61.



cma-eformation@developpement-durable.gouv.fr



Envie d'aller plus loin ?

Retrouvez-nous sur le site internet du CMVRH pour en savoir plus



La rubrique CMA : <https://www.cmrh.developpement-durable.gouv.fr/appui-des-conceptions-a-la-formation-a-distance-a1010.html>



La rubrique des rencontres de la eformation : <https://www.cmrh.developpement-durable.gouv.fr/les-rencontres-de-la-e-formation-r218.html>



Le rapport d'activité du CMVRH : <https://www-maj.cmrh.e2.rie.gouv.fr/le-rapport-d-activite-du-cmrh-a951.html>

Des liens pour vous former



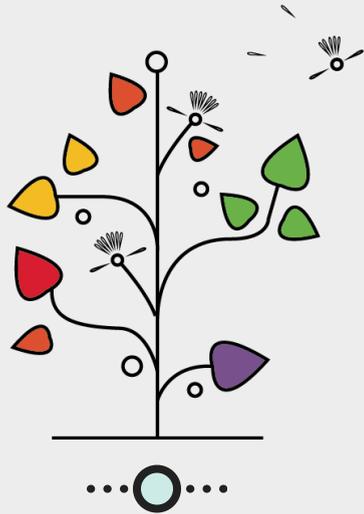
L'offre de formations CMVRH : <https://www.cmrh.developpement-durable.gouv.fr/offres-de-formation-r209.html>

La plateforme interministérielle MENTOR : <https://mentor.gouv.fr/>



Glossaire

- **CIAM** : Communauté interministérielle des acteurs de Mentor
Pour participer et rester informé des évolutions du programme Mentor :
<https://mentor.gouv.fr/local/catalog/pages/training.php?trainingid=1>
- **Cycle de vie d'une formation** : ce processus itératif garantit que chaque cycle d'apprentissage contribue à l'amélioration continue, en maintenant les formations pertinentes, efficaces et alignées sur les besoins identifiés. Pour en savoir plus,
<https://scenari.cmafoad.fr/ExemplesMediatisation/CycleFormation/>
- **Forcq 2** : bureau du pilotage du plan national de formation de la sous-direction de la formation, des compétences et des qualifications (Forcq), Service du développement professionnel et des conditions de travail (service D) de la Direction des Ressources Humaines (DRH).
- **Mentor** : Portée par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), Mentor est une plateforme mais aussi un programme interministériel. Elle vise à répondre à deux objectifs principaux :
 - ⇒ rendre la formation plus accessible, plus ouverte et plus diversifiée en mettant à disposition des agents une offre de formations en libre-accès, dans le respect du droit à la formation professionnelle,
 - ⇒ permettre à l'ensemble des partenaires de la communauté (ministères, écoles de services public, directions interministérielles, institution, ...) de mettre en œuvre, sur des espaces dédiés et sécurisés, leur plan de formation à destination de leurs agents.



<https://www.cmrh.developpement-durable.gouv.fr/appui-des-conceptions-a-la-formation-a-distance-a1010.html>

Pour accéder à la version multimédia de ce rapport d'activités :



<https://view.genially.com/677f774d34a3608b5721960e>



**Facilitateur
de vos transitions
#CMVRH**

